

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENTRURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 27



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Mars 2017

Période : du 20 au 25.03.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 12 au 18.03.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	12.2	19.9	16.1	10.7	20.8	15.8	10.1	19.2	14.6
Sub Littoral	8.9	21	15	8.8	20.4	14.6	4.9	21.3	13.1
Hauts plateaux	6.4	18.3	12.4	5.9	19.9	12.9	4.4	18.2	11.3

Observations : Les températures moyennes ont été en **hausse** sur l'ensemble des régions (écart de 01 à 05 C°); Ceci est du à la hausse des températures minimales et maximales (écart de 01 à 06 C°).

Avec : Littoral: minima : 05 à 12°C
maxima : 19 à 21°C

Hauts plateaux: minima : 04 à 06°C
maxima : 18 à 20°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	00-12	00-04	-
Sub Littoral	05-14	00-03	-
Hauts Plateaux	00-01	-	00-06

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Evapotranspiration en hausse;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

- **Prévisions :**

Lundi 20 Mars 2017

Régions du littoral et de l'intérieur : Localement brumeux en début de matinée avec quelques nuages bas puis dégagé à peu nuageux la journée.

Les vents seront d'Ouest à Nord-ouest 20/30 km/h à l'Ouest et variables 15/20 km/h vers le Centre et l'Est.

Régions des Hauts plateaux et des Aurès: Temps voilé à localement nuageux avec quelques pluies locales les vents seront d'Ouest à Nord-ouest 20/30 km/h.

Sur le Sud-ouest, la Saoura, le Sahara central, le Nord Sahara, le Sahara oriental et les Oasis : Temps voilé à nuageux avec quelques pluies locales, plus fréquentes vers le Nord Sahara oriental (régions d'in amenas) et le Sud des Oasis.

Les vents seront d'Ouest à Nord-ouest 20/40 km/h avec quelques soulèvements de sable localement.

Sur les autres régions sahariennes : Temps dégagé à partiellement voilé.

Les vents seront d'Ouest à Sud-ouest 30/50 km/h sur l'extrême Sud et Hoggar/Tassili avec fréquents soulèvements de sable.

Du mardi 21 au jeudi 23 mars 2017 :

Le mardi 21 et mercredi 22 mars 2017 :

Régions Nord : Après dissipation des brumes matinaux, le temps sera dégagé et/ou peu nuageux. Le ciel se voilera progressivement la nuit du mercredi au jeudi sur l'Ouest et le Centre.

Le jeudi 23 mars 2017

Ouest et Centre: Temps voilé et pré-orageux devenant nuageux sur l'Ouest à partir de l'après midi avec pluies parfois orageuses gagnant les régions Centre en fin d'après midi/soirée.

Est: Le temps sera voilé à partir de l'après midi. Toutefois, des formations orageuses isolées seront probables à partir de l'après midi vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès.

Les températures maximales varieront entre 18°C et 22°C sur les régions côtières et proches côtières suivi d'une baisse entre 14°C et 16°C sur l'Ouest et le Centre. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles varieront entre 16°C et 24°C, suivi d'une baisse entre 10°C et 16°C vers l'Ouest et le Centre.

Les vents seront modérés à localement assez forts à l'Ouest et au Centre et faibles à modérés à l'Est. Rafales de vents sous orages le jeudi.

Régions Sud: Le ciel sera généralement dégagé ou peu voilé ailleurs, excepté le Sud Oasis et le Sahara Oriental ou on observera quelques passages nuageux (nuages bas) le mardi en matinée.

Les températures maximales oscilleront entre 20°C et 28°C sur le Sud-ouest, le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis. Vers le Sud Saoura, le Sahara central, le Sahara oriental, le Hoggar/tassili, elles varieront entre 26°C et 32°C et atteignant des pics de 34°C vers l'extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés se renforçant le jeudi sur le Sud-ouest et la Saoura avec soulèvements de sable.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Réveil végétatif à formation des grappes florales (var. précoces et saison)	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Prématurité (var. tardives) Maturité du fruit (var. saison) Boutons floraux à floraison (var. précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Débourrement à grappes visibles	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement à véraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher	Centre	Débourrement à début grossissement (var. précoces et saison)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Abricotier	Centre	Débourrement à début grossissement (var. précoces et saison)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier	Centre	Débourrement à début grossissement (var. précoces et saison)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Développement	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Formation des caïeux	-	
	Ouest	-	-	
Culture sous serre	Centre	Nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Fin Montaison	Fin tallage	-
	Est	Fin montaison à début épiaison	Plein à fin tallage	
	Ouest	Fin montaison	Fin tallage à début montaison	
Orge et avoine	Centre	Début épiaison	Fin tallage à début montaison	-
	Est	Fin montaison à début épiaison	//	
	Ouest	Montaison à début épiaison	Fin montaison	
Légumineuse alimentaire	Centre	Ramification II ^{aire}	Ramification II ^{aire}	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.2.4. Région Sud :

Spécifications	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Floraison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risque; Poursuite récolte des variétés de saison; Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; Apport de fumure azotée ; Discage. 	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p> <p>Respect du D.A.R</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Discage ; Apport de fumure azotée. 	
<u>Vigne</u>	Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance contre le mildiou ; Apport de fumure azotée ; Ré-chaussage ; Greffage en fente des racinées ; Discage. 	
<u>Néflier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Eclaircissage des fruits pour les variétés tardives. 	
<u>Rosacées à pépins</u>			
Pommier Poirier	Feu bactérien Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance contre le feu bactérien ; Apport de fumure azotée ; Discage. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Moniliose Coryneum Capnode	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Apport de fumure azotée ; Discage ; Capnodage. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite plantation des différentes espèces (variétés tardives). 	<p>Surveillance contre les pucerons</p>

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre	Mildiou Alternariose Noctuelles	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Désherbage. 	-
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeuillage et ébourgeonnage ; Désherbage ; Palissage pour tomate et poivron. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Taupins Criocères Vers blanc Mauvaises herbes Maladies foliaires	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations du désherbage et de fertilisation azotée ; Traitement contre risques ; Préparation du matériel d'irrigation. 	-
Légumineuse alimentaire	Mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques . 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	non fécondation	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la pollinisation en temps venté 	Respecter les mesures de pollinisation


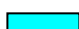
1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupées par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ; Lutte contre les ravageurs ; Contrôler les rentrées des ruches et noter les anomalies (mortalités, faiblesse des colonies, morbidité...) ; Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection ; Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs ; Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire ; Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique

Ruminants	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Signalisation pour l'application des vaccins.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds;• En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie;• Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge);• Suspension des transhumances des ovins.• Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage;• Ajouter une alimentation riche en énergie vu les baisses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.
------------------	---

N° 27	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Du 01 au 18/03/17	Du 12 au 18/03/17	Cumul du 01/09 au 18/03/2017
01	<u>OUEST</u>										
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	09	09	227
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	12	12	346
		Oran	02	02	90	78	107	06	03	03	288
		Arzew	ND	06	52	39	89	02	00	00	188
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	10	09	272
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	14	14	248
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	10	10	219
		Mascara	05	02	42	87	173	07	06	06	322
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	05	05	312
		Relizane	03	03	79	27	88	10	05	05	215
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	01	01	276
		El Kheiter	10	00	43	26	34	07	00	00	120
		El Bayadh	65	01	66	36	62	06	00	00	236
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	01	01	193
		Naama	51	08	39	62	34	08	00	00	202
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	00	00	183
02	<u>CENTRE</u>										
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	255	18	05	04	491
		Dellys	16	32	153	173	217	24	ND	ND	615
		Ténès	01	04	190	87	194	21	03	00	500
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	06	00	733
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	01	00	481
		Bouira	47	23	40	55	192	37	01	00	395
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	02	00	316
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	05	00	389
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	ND	ND	430
		Miliana	09	06	83	162	364	14	14	03	652
		Chlef	03	04	73	64	178	07	03	00	332
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	00	00	242
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	00	158
		M'sila	05	10	17	35	72	01	00	00	140
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	00	91
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	00	93
03	<u>EST</u>										
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	00	00	492
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	78	00	00	718
		Annaba	33	32	72	20	119	67	00	00	343
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	00	448
	Sub Littoral	Boucheougouf	ND	36	69	21	124	66	ND	ND	316
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	00	339
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	00	00	135
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	00	134
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	00	189
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	00	346
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	06	06	140
		Khenchela	14	34	35	32	37	12	00	00	164
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	00	00	388
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	00	103
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	00	00	196

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre 2016 à février 2017 sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.